

ner aux frais de pension, remèdes, etc. Qu'un médecin ou agisse ainsi envers ses propres clients, il n'y a rien qu'on lui puisse raisonnablement reprocher, mais qu'il allèche de la sorte et *débauche* les clients de ses confrères, c'est ce qui nous semble dépasser la mesure permise. Cela arrive pourtant, nous assure-t-on, et beaucoup plus souvent qu'on ne le pense.

Il est grandement temps, croyons-nous, que tous ces abus cessent une bonne fois. L'exercice de l'art médical n'est pas déjà si rémunérateur par lui-même qu'il faille encore se rendre la tâche plus ingrate. Les dispensaires et les hôpitaux nous enlèvent chaque année un grand nombre de bons clients, et si nous ne voulons pas que cet état de choses persiste et aille en s'aggravant, entendons-nous pour y porter remède. Plusieurs moyens sont à notre disposition, et nous les examinerons dans un prochain article.

Un nouveau tonique du cœur.

Dans une note communiquée à l'*Académie des Sciences*, à Paris, M. le professeur Germain Sée a rapporté les résultats qu'il a obtenus par l'emploi d'un alcaloïde, la spartéine, dans certains cas de maladies organiques du cœur. Ces résultats sont des plus satisfaisants, et nous nous empressons de les porter à la connaissance de nos lecteurs.

La spartéine existe dans le *Cytisus scoparius* (*Spartium scoparium*) ou genêt à balais, petit arbrisseau bien connu par ses propriétés diurétiques. Découverte dès 1850 par Stenhouse, elle fut peu étudiée avant 1883 alors que M. Sée la classa parmi les médicaments cardiaques. Tout récemment les travaux de MM. Laborde et Sée sont venus mettre au jour des faits physiologiques et cliniques qui ne laissent plus de doute sur les propriétés précieuses du remède en question.

Les expériences de M. Laborde démontrent que le sulfate de spartéine agit sur le cœur d'une façon remarquable, augmentant l'énergie des battements cardiaques sans donner lieu (à doses de $\frac{1}{2}$ à 2 grains) à des phénomènes toxiques. Celles de M. Germain Sée mettent en évidence trois effets caractéristiques et concluants : le premier, qui est le plus important, c'est le relèvement du cœur et du pouls ; sous ce rapport, il équivaut à la digitale ou à l'alcaloïde du muguet, la convallamarine, et son action tonique est infiniment plus marquée, plus prompte et plus durable. Le deuxième effet, c'est la régularisation immédiate du rythme cardiaque troublé : aucun médicament ne saurait lui être comparé à cet égard. Le troisième résultat c'est l'accélération des battements, qui s'impose pour ainsi dire dans les graves atonies avec ralentissement du cœur, et, par cela même, se rapproche de la belladone. Tous ces phénomènes apparaissent au bout d'une heure ou de quelques heures au plus, et se maintiennent trois à quatre jours après la suppression du médicament. Pendant ce temps, les forces générales augmentent, la respiration est facilitée, la fonction urinaire seule ne paraît pas influencée par la dose modérée employée jusqu'ici.

Le sulfate de spartéine semble donc indiqué chaque fois que le myocarde a fléchi, soit parcequ'il a subi une altération de son tissu, soit parce qu'il est devenu insuffisant pour compenser les obstacles à la circulation. Lorsque le pouls est irrégulier, intermittent, arythmique,